

es faire disparaître. Ce sont des vestiges d'un autre âge et il faut savoir les faire disparaître dans l'intérêt public.

Vient ensuite la mesure relative à une école centrale d'agriculture. La Législature précédente avait nommé une commission agricole composée d'hommes pratiques. On a attaqué cette commission agricole dans la presse et sur les hustings. On dit que cette dépense avait été inutile, que les suggestions de la commission n'avaient jamais été mises à exécution. Mais on ne tient pas compte que des suggestions comme celles-ci prennent toujours un certain temps avant d'être mises à l'exécution. Lorsque cette Chambre a nommé cette commission agricole, son intention ne devait pas être de passer un projet de loi le lendemain du rapport de cette commission. Cette commission a étudié avec attention quelles étaient les causes qui empêchaient notre agriculture de prendre tout l'essor qu'elle devrait prendre. Ils ont étudié comme des hommes pratiques. En parcourant ce rapport on voit qu'il y a là des remarques justes et une connaissance approfondie de notre système d'agriculture. Au nombre des suggestions faites par cette commission, était l'établissement d'une école centrale d'agriculture. Il suffit de parcourir le rapport pour se convaincre que les raisons données en faveur de cet établissement sont des raisons infiniment fortes. Ces raisons sont inébranlables et je suis heureux que le gouvernement veuille mettre en pratique la suggestion faite par cette commission. A moins de raisons bien spéciales, un gouvernement qui prend la peine de nommer une commission composée de spécialistes pour faire étudier un objet spécial doit autant que possible accepter les recommandations de cette commission. C'est pourquoi le gouvernement actuel est décidé à suivre les suggestions des aviseurs qu'ils s'est donnés, et à établir une école centrale d'agriculture. Il n'y a pas de doute que cela coûtera cher, mais depuis un grand nombre d'années, nous avons établi quelques petites écoles d'agriculture. Je ne me permettrais pas de critiquer ces écoles, si je n'avais pas à l'appui de ma critique, les paroles de ces spécialistes, dont la plupart sont des cultivateurs pratiques. Avec cette autorité, je dirai que ces écoles n'ont pas répondu au but pour lequel elles étaient fondées. Elles sont absolument insuffisantes. De sorte que les sacrifices faits pour ces écoles, s'ils ne sont pas absolument inutiles, ne donnent pas dans tous les cas les résultats voulus. Ne vaut-il pas mieux faire de suite un sacrifice considérable, mais le faire d'une manière pratique. C'est une nécessité dans notre pays. La question agricole, c'est la question du jour, car, M. l'Orateur, la province de Québec est essentiellement agricole. On a beau faire des efforts pour développer d'autres industries, la province de Québec est et restera essentiellement agricole, et son avenir est dans son agriculture. Dans presque tous les pays du monde, l'agriculture est excessivement importante. C'est la base de toute société bien organisée, car, sans l'agriculture, un pays ne saurait subsister bien longtemps. Mais, dans la province de Québec surtout, il faut prendre les moyens de faire jouer à l'agriculture le rôle qui lui appartient, de faire rendre à l'agriculture la richesse qu'elle peut donner au pays et nous admettons que, sous ce rapport, il y a encore beaucoup à faire. Le gouvernement l'a compris et je suis convaincu que la Chambre le comprendra. Une école comme celle que l'on veut établir formera des agriculteurs pratiques, qui non seulement sauront labourer, mais sauront pourquoi tel grain ne donne pas le revenu qu'il devrait donner, ce qu'il y a de défectueux dans le sol ; enfin, formera des agriculteurs qui seront des hommes sachant remplir les hautes fonctions qu'ils auront à remplir.